

Protokoll der Sitzung des Bundesrates vom 28. Juni 1907¹

3501. Rachat du Gothard

Département des chemins de fer. Proposition verbale

Mr. le chef du département des chemins de fer expose l'état des négociations avec l'Allemagne et l'Italie au sujet du rachat du Gothard. L'Italie, en particulier, n'a pas encore donné de réponse aux ouvertures qui lui ont été faites. Mr. le chef du département propose de faire pour le moment abstraction d'une nouvelle déclaration aux deux Etats et de continuer les préparatifs du rachat².

Sur la proposition de Mr. le Conseiller fédéral Brenner, il est décidé que le département présentera un rapport écrit sur la question et que dans deux mois, soit après les vacances, le Conseil verra s'il y a lieu ou non d'adresser une recharge.

Extrait de procès-verbal au département des chemins de fer.

1. *Abwesend: Forrer.*

2. *Am 4. April 1907 hatte Bundesrat Zemp der schweizerischen Gesandtschaft in Rom mitgeteilt, dass der schweizerische Standpunkt nach wie vor der gleiche sei; et nous attendons sans aucune impatience que les deux États veuillent bien se prononcer (E 2200 Rom 2/Gotthard 1905–1907).*